

MÉMOIRE TECHNIQUE

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE, DE PRODUCTION D'EAU GLACÉE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION DU SHOM SUR LE SITE DU BERGOT A BREST

ACCORD-CADRE N° 26AC05

Numéro de consultation : Shom-26AC05

Les informations ci-après sont à compléter par le candidat et sont contractuelles. La non présentation de ce document dans l'offre entraînera le rejet de la proposition.

Le mémoire technique sera obligatoirement présenté sous la forme du cadre de réponse ci-après, permettant au candidat d'établir sa proposition technique. Chaque point sera décrit dans le présent document.

Ce mémoire ne comportera pas de proposition financière.

50 pages maximum

- Le candidat présente un planning prévisionnel de maintenance sur une année.
- Au vu du cahier des clauses techniques particulières (CCTP), le candidat fournit une estimation du nombre d'heures dédiées à la maintenance préventive (poste 1) et justifie cette estimation.
- Le candidat présente l'équipe dédiée à la réalisation des prestations, détaille la répartition des rôles au sein de l'équipe dédiée, y compris pour l'astreinte, et décrit les moyens et modalités de coordination entre les membres de l'équipe.
- Le candidat fournit le profil de l'interlocuteur unique du Shom et de son suppléant.
- Le candidat désigne les encadrants qui assureront le management de l'équipe.
- Le candidat explique comment sont gérés les absences et les remplacements.

MÉMOIRE TECHNIQUE

- Le candidat indique les matériels utilisés pour la réalisation du marché (matériel de contrôle d'étanchéité, détecteurs de fuites, pompes d'épreuve, véhicules équipés avec pièces de rechange pour interventions rapides).
- Le candidat liste les consommables nécessaires pour l'exécution du marché.
- Le candidat expose sa gestion des stocks et ses modalités d'approvisionnements pour permettre de respecter les délais mentionnés au CCTP.
- Le candidat présente son logiciel de suivi de marché.
- Le candidat présente ses modalités de préparation du marché.
- Le candidat indique la façon dont il gère les imprévus et anomalies
- Le candidat décrit le suivi et la communication avec le Shom.
- Le candidat expose ses modalités de gestion des déchets.
- Le candidat présente le plan de sensibilisation/formation à la gestion des déchets suivi par le personnel affecté à l'exécution du contrat.
- Le candidat décrit les mesures prises en vue d'assurer la durabilité, la maintenabilité et l'évolutivité du matériel utilisé.

Raison sociale du candidat :

Date de la proposition :

Siret ou DUNS :